

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION RESTREINTE DE BUREAU
DU SAMEDI 07 MARS 2026**

Présidence : M. AULBACH.
Présents : MME CHOUMAKER MM. BERNARD, BOCK et CLEMENT.
Excusés : MME ROBIN, MM TAESCH (Président délégué du DMF), HURALT (représentant le CD du D.M.F.),
Assiste : M. KLANCAR (représentant des arbitres à la S.C.A. Metz),

1. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

